

■ **Fondation de prévoyance en faveur des employés d'Ingersoll-Rand**, à Fribourg, prémunir les salariés de la fondatrice et de ses sociétés affiliées, etc. (FOSC du 11.07.2000, p. 4733). Cauhépé Marguerite, et Pache Thaddé, ne sont plus membre du conseil, leur signature est radiée.
Journal no 2046 du 25.09.2002
(00665918 / CH-217.0.170.368-8)